



**PRÉFET
DE L'YONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service de l'Animation des Politiques Publiques
Interministérielles et de l'Environnement
Bureau de l'Environnement**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA COMMUNE DE VAULT-DE-LUGNY

Le public est averti qu'en exécution :
- du code de l'environnement,
- du code de l'urbanisme,
- de l'arrêté n° PREF-SAPPIE-BE-2023-184 du 6 juin 2023,

une **enquête publique** relative à la demande de permis de construire pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de VAULT-DE-LUGNY, lieu-dit « Les Lavières des Jaux » déposée par la SAS CPV SUN 40 (Groupe LUXEL), **sera ouverte du lundi 3 juillet 2023 (14 h) au vendredi 4 août 2023 inclus (18 h)**, soit une durée de 33 jours consécutifs, à la mairie de VAULT-DE-LUGNY.

Sont désignés Mme Catherine SEMBLAT en qualité de commissaire enquêtrice titulaire et M. Jean-Paul MONTMAYEUL en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le **dossier de demande de permis de construire** comprenant une étude d'impact, l'avis de l'Autorité Environnementale, la réponse du pétitionnaire à cet avis et le registre d'enquête **seront déposés pendant toute la durée de l'enquête du 3 juillet 2023 au 4 août 2023 inclus, à la mairie de VAULT-DE-LUGNY**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le dossier complet pourra également être consulté sur le site Internet des services de l'État www.yonne.gouv.fr (rubrique Actions de l'État / Environnement / Photovoltaïque / Enquêtes publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public du 3 juillet 2023 au 4 août 2023 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.18 ou au 03.86.72.79.89.

Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :

• **soit par voie électronique :**

- à l'adresse e-mail suivante : pref-photovoltaique-vaultdelugny@yonne.gouv.fr
(Elles seront consultables sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne et donc visibles par tous),

• **soit par écrit :**

- sur le registre « papier » déposé à la mairie de VAULT-DE-LUGNY,
ou
- courrier adressé à la mairie de VAULT-DE-LUGNY (siège de l'enquête) à l'attention de la commissaire enquêtrice.

Indépendamment des dispositions ci-dessus, la commissaire enquêtrice recevra les observations et propositions éventuelles du public qui seront également consignées dans le procès-verbal :

à la mairie de VAULT-DE-LUGNY, les :

- **lundi 3 juillet 2023, de 14 h à 17 h,** - **mercredi 12 juillet 2023, de 15 h à 18 h,**
- **mercredi 26 juillet 2023, de 15 h à 18 h,** - **vendredi 4 août 2023, de 15 h à 18 h.**

A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la Préfecture de l'Yonne, à la mairie de VAULT-DE-LUGNY, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées de la commissaire enquêtrice. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site Internet des services de l'État dans l'Yonne.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera la délivrance, assortie du respect de prescriptions, ou le refus des permis de construire.

Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées auprès de M. Mathieu PINCHARD, responsable du projet pour la SAS CPV SUN 40 (Groupe LUXEL) – 966 avenue Raymond Dugrand – CS 66014 – 34060 MONTPELLIER – Tél : 06.71.71.53.83 - email : m.pinchard@luxel.fr